

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

| | | | |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
| CAHORS ville..... | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 fr. | 5 fr. | 9 fr. |
| Autres départements..... | 3 fr. 50 | 6 fr. | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAYAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

| | |
|--------------------------|----------|
| ANNONCES (la ligne)..... | 25 cent. |
| RÉCLAMES..... | 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Elections Législatives du 6 Mai 1906

AUX ÉLECTEURS DU LOT

CITOYENS,

Dans un suprême effort, la Réaction s'est dressée : autour d'elle sont groupés tous les débris des partis déchus décidés à lutter une dernière fois contre la République.

Pour tenter l'assaut final, elle a ramassé sans scrupule toutes les armes et tous les pavillons, et, comme ces troupes exténuées qui sentant la partie perdue, pour échapper au désastre ou pour surprendre les adversaires, dépouillent les adversaires morts de leurs uniformes et s'en affublent, la Réaction s'avance en s'abritant derrière un pavillon aux couleurs républicaines.

Mais il y a une tache sur ce pavillon, une tache noire qui ne peut s'effacer.

Entre le drapeau républicain et ce pavillon, aucune confusion n'est possible.

Porté sans enthousiasme par le candidat des droites, Munin-Bourdin, soutenu par les mains débiles des deux sénateurs, traîtres à leur parti, Béral et Rey, ce pavillon tombera en quenouille le 6 mai prochain, alors que flottera superbe et triomphal le drapeau aux vives et pures couleurs de la démocratie.

La lutte est acharnée ; les partis se disputent àprement ce pouvoir fait de douceur, de générosité, de liberté et de justice avec la République démocratique, mais qui serait la pire des oppressions, des dominations, des servitudes avec la Réaction cléricale.

Sans doute depuis deux mois, depuis le vote de la loi de Séparation, nos adversaires crient à la violation de leurs droits de leur liberté ; ils exploitent la crédulité, l'ignorance de braves populations pour lesquelles ils n'ont jamais rien fait, car ils oublient de dire que cette loi de libération qu'est la loi de Séparation, ne trouvait pas, il y a quelques mois à peine encore, de plus acharnés défenseurs qu'eux-mêmes.

Ils disent que la Religion n'existe plus, comme si une Religion n'était qu'une simple affaire de gros sous.

La conscience est au-dessus des trafics, des mercantiles cérémonies : le cléricisme seul profite et vit des trafics.

Citoyens, c'est le cléricisme qui est à cette heure dans la lutte électorale : il a rallié des troupes ; il a pris au hasard tous les déchus, les ambitieux, les haineux auxquels il a promis les pires satisfactions, et avec ces troupes, que la démocratie consciente a toujours rejetées, il espère

réaliser ce règne de domination, de despotisme dont nos pères ont tant souffert.

MM. Bourdin, Lachèze, Cadiegues sont les porte-étendards de ce groupe disparate : seront-ce eux qui auront la confiance des électeurs loyaux et probes de notre Quercy ? Et ceux-ci voudront-ils voir refluer cette époque néfaste d'oppression dont le pays se débarrassa il y a 8 ans ?

Nous avons confiance dans le bon sens, dans la loyauté, dans l'amour de l'indépendance et du progrès de nos concitoyens.

Trois candidats défendent le programme de réformes et de justice sociale : DE MONZIE, à Cahors, VIVAL, à Figeac, MALVY, à Gourdon.

C'est à eux que doivent aller les suffrages des démocrates, de tous les hommes libres, soucieux de l'avenir de la République et de la prospérité du pays.

Aux urnes, pour les citoyens De Monzie, Vival et Malvy.

Vive la République !

LE JOURNAL DU LOT.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 6 MAI 1906

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat désigné par le Congrès des Républicains de gauche

A. de MONZIE

CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT
AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS
DIRECTEUR HONORAIRE AUX MINISTÈRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA JUSTICE
CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat RADICAL

L. VIVAL

CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT
DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat RADICAL

Louis-Jean MALVY

DOCTEUR EN DROIT
MAIRE DE CAZILLAC
CONSEILLER GÉNÉRAL DU LOT

Dialogue ultime

Quel est ce complot, me dit Jeantou ce jour-là, dont parlent les journaux républicains, croyez-vous donc qu'ils soient bien renseignés et sincères et vous faites-vous à l'idée paradoxale de nobles et de prêtres encourageant de leur argent et de leurs sermons la révolte anarchique des prolétaires ?

— Mon ami, n'êtes-vous point encore arrivé au bout de vos surprises ; les grèves du Nord ne sont-elles pas la suite, logique et attendue, des incidents survenus à propos des inventaires ! la réaction est une bien dangereuse et bien menaçante excitatrice ; la lave ardente que sont les discours des meneurs socialistes, contient moins de puissance destructive que l'hypocrite parole factieuse d'un moine opérant parmi les approbations vénales de vingt ou trente bonapartistes. Tout se tient en politique, Jeantou, mon ami, ici, plus qu'ailleurs, les extrêmes se touchent et je ne dé-

sespère pas de voir, aux meetings monstres de demain, les ensoutanés libérés de l'Etat meneur de grèves revendicatrices.

— Il ne fallait donc point faire la séparation.
— Il le fallait, Jeantou, je vous l'ai prouvé l'autre jour et nous ne devons pas au surplus, trembler devant les spasmes de ces moribonds politiques ; le pays professe une vieille méfiance à l'égard du prêtre politicien ; lorsque le prêtre abusant de la liberté qu'on lui rend, prostituera publiquement sa robe, sa morale et son dogme, aux vilénies des complots antisociaux et anticonstitutionnels, c'en sera fait du prêtre et de son vieux prestige, vos enfants désertent ses autels ; vos filles, ses catéchismes. Le prêtre ne sera qu'un fossile curieux dans la société neuve ! Il aura lui-même cherché la mort dans la Liberté.

— De sorte, monsieur que votre loi qui est de liberté, est une loi meurtrière.

— Revenons à la loi Jeantou, puisque vous y tenez ; si le prêtre voulait sagement s'en servir elle serait une loi de vie et de prospérité ; je vois en esprit ces quarante mille associations culturelles recueillant l'héritage immédiat des fabriques et des messes épiscopales, recueillant surtout l'héritage clandestin et fortuit de toutes ces puissantes congrégations dont la République faillit mourir, je les vois étendant sur la France un réseau pénétrant dont les mailles seraient faites de fils d'or, enfermant toute la plèbe des villages et contenant le petit négociant besogneux des villes ; dans cette hypothèse, Jeantou, la France est aux mains redevenues omnipotentes de l'Eglise ; elle enserrera entre ses mains séculaires tout ce pays repêtré par la main neuve de la Révolution. Le prêtre refluerait depuis le desservant jusqu'à l'évêque sur cette splendeur d'or et d'argent ; l'Eglise est une redoutable milliardaire.

— Croyez-vous sincèrement, monsieur, que l'Eglise pourrait ainsi s'enrichir ?

— Je le crois, Jeantou ; elle serait la grande congrégation gallicane ; mais l'Eglise dépérira ; elle dépérira par sa faute et non par celle de la loi qui n'a pas à faire autre chose que de lui assurer la Liberté. L'Eglise découvrira ses plus fidèles soutiens ; le peuple se détachera d'elle dès qu'il la verra factieuse ; il l'abandonnera ; il

ne lui restera plus que l'appui factice et éphémère de la haute réaction ; elle gardera encore des valeurs en portefeuille ; mais elle aura perpétré sa banqueroute confessionnelle et sociale. De sorte, ô Jeantou, mon ami, que l'Eglise ne sera pas tuée par la loi, mais qu'elle se tuera elle-même, grâce à cette liberté que la loi devait lui donner, puisqu'elle la donne à tous, et qu'elle lui réclamait.

SIM.

LA NETTETÉ D'UNE POLITIQUE

Le Réformateur donne le nom des candidats qu'il patronne :

A CAHORS

M. BOURDIN

Soutenu par la « Croix-Défense », tous les curés, tous les cléricaux.....

A FIGEAC

M. VIVAL

COMBATTU par la « Croix-Défense », les curés, les cléricaux....

A GOURDON

— ???

Ici le Réformateur n'ose pas se prononcer... Il a besoin de Rey à Cahors, il ne peut donc combattre Lachèze ; alors en homme carré, M. Rougier se tait !!!

Les républicains du département seront édifiés par la rectitude politique de l'ex-percepteur.

En vérité, cet homme n'est pas à vendre, c'est lui qui l'a dit ; non, il est à louer...

Pauvre Réformateur du vieux républicain qu'était le vénéré Delpérier, comme les temps sont changés !!!

AUTRE ATTITUDE

Le second organe républicain.... de droite (Le Républicain du Lot) qui soutient M. Bourdin, à Cahors, patronne, lui :

A Gourdon, M. LACHÈZE.

A Figeac, ???

Quelle franche attitude chez ces organes... qui soutiennent, à Cahors, le candidat des curés !!!

Le "Réformateur" ... et les fonctionnaires

Le Réformateur (nouvelle manière) tient absolument à morigéner les fonctionnaires (notamment les instituteurs).

Les fonctionnaires commencent à se demander ce qui domine aujourd'hui au Réformateur : l'inconscience ou l'impudence.

En effet, dans un précédent n° Le Réformateur, en 3^e page, adressait un premier avertissement aux fonctionnaires (notamment aux instituteurs) leur enjoignant presque de ne pas se mêler à la lutte entre républicains et réactionnaires.

Et, sous prétexte de rectification, il publie la lettre d'un haut fonctionnaire qui recommande la candidature de M. Bourdin. Cette lettre est de M. Combarieu, inspecteur d'Académie à Paris.

Il nous semble que le plus humble

fonctionnaire, fût-il instituteur, a le même droit électoral qu'un inspecteur d'académie.

Si un inspecteur d'académie a le droit de combattre dans les rangs des ennemis d'une République qui l'a comblé de ses faveurs, un humble fonctionnaire (fût-il instituteur), a bien le droit, ce nous semble, de défendre cette même République contre l'assaut de la réaction cléricale soutenue par des transfuges.

Et c'est ce qu'ils feront avec la dernière énergie.

Dans le n° du Réformateur du 1^{er} mai, MM. Béral et Rey donnent un nouvel avertissement aux fonctionnaires (notamment aux instituteurs).

C'est à ne pas en croire ses yeux. Voyons, MM. les sénateurs, avez-vous donc tout à fait oublié le passé ? Si les fonctionnaires ne savent pas de quoi demain sera fait, ils savent que lorsque M. Béral lutait péniblement pour conquérir un siège au Conseil Général et un fauteuil au Sénat — c'était avant les affaires du Panama — ; que lorsque M. Rey combattait avec les phalanges républicaines contre M. Bourdin et les bandes cléricales, — au temps où le Préfet Rousset semait la terreur parmi les fonctionnaires — ils savent M. Béral et M. Rey n'avaient pas assez d'éloges pour les fonctionnaires républicains (notamment pour les instituteurs.)

Et c'est parce qu'il aura pu à MM. Béral et Rey de trahir le parti républicain, qu'ils viendront aujourd'hui, la menace à la bouche — par l'organe du Réformateur — nous conseiller la félonie !

Ces Messieurs les méprisent donc bien les fonctionnaires républicains, pour qu'ils les traitent de la sorte !

Nous sommes pourtant aujourd'hui ce que nous étions hier, des républicains respectueux de toutes les opinions sincères, mais conscients de notre devoir que, ni les promesses ni les menaces n'empêcheront de soutenir les candidats républicains de gauche.

Ce que Rousset et Garnier, de sinistre mémoire, n'ont pu faire malgré une pression éhontée, MM. Béral et Rey, avec leurs foudres en carton, ne l'obtiendront pas.

Demain sera fait de leur écrasement et le suffrage universel, dans un hoquet d'indignation, les rejettera au pluri du parti républicain révolté.

Quant au Réformateur, il n'en restera que des cendres et le souvenir de la fin lamentable d'un ancien journal républicain.

Si son vénéré fondateur avait pu prévoir l'avenir, sûrement il aurait lui-même brisé ses presses pour leur épargner pareille apostasie.

XXX.

APLOMB & MENSONGES

Le Républicain et le Réformateur ont une aplomb incommensurable. Toutes leurs polémiques peuvent se résumer en 2 lignes :

De Monzie conspué partout Bourdin acclamé, porté en triomphe dans toutes les communes.

Le mensonge éhonté ne gêne guère nos adversaires ! Et nous souhaitons ardemment que ces vertueuses feuilles soient répandues à foison dans l'arrondissement.

Les électeurs fixés sur la vérité de ces assertions jugeront ainsi du crédit que l'on peut accorder aux dires des gens qui entourent le candidat des curés. — En prenant le contre-pied des affirmations de ces journaux, on aura exactement la vérité sur les manifestations des communes.

UNE HAINEUSE CAMPAGNE

Fidèle à son programme politique, le *Journal du Lot*, tout en estimant qu'il n'y a pas d'ennemis à gauche, publie en tête de ses colonnes un appel aux électeurs en faveur des candidats radicaux et radicaux socialistes : à Cahors, de Monzie ; à Figeac, Vival ; à Gourdon, Malvy.

C'est sur ces noms que l'union des forces de gauche devra se faire, car le danger clérical est menaçant.

Aucun démocrate ne peut rester impassible devant la levée des crosses et devant cette alliance monstrueuse de partis soi-disant républicains avec les partis foncièrement réactionnaires.

Régats de l'idée démocratique des élus de démocrates président à cette alliance, et des journaux qui autrefois luttaient pour le bon combat, les encourageant, les suivent dans leur misérable aventure.

Mais ce n'est pas par raisonnement, certes, ce n'est pas par conviction, nous en sommes certains, que ceux-là vont ainsi grossir les rangs des hommes de décembre, du 16 mai, des fauteurs de coups d'Etat.

C'est par jalousie, par haine contre des candidats !

Pourquoi cette haine, pourquoi cette jalousie ?

Ah ! certes, il n'est pas difficile de dégager la moralité de l'attitude des deux sénateurs et de leurs comparses.

M. Béral, élu, en dépit de tristes histoires, sénateur du Lot, aspire à reprendre un pouvoir qu'il détestait si longtemps avec une brutalité dont certains se souviennent ; mais M. Béral craint que sa dictature ne soit contrebalancée, ne soit enrayée — comme elle le fut jadis par M. de Verlain — par M. de Monzie, dont la vigueur, l'influence, le talent oratoire sont appréciés de tous.

Il a voulu alors s'opposer au succès du candidat de gauche et il a entraîné dans sa manœuvre, il a associé à sa jalousie, l'indoyant, le divers, l'indécis M. Rey.

Et celui-ci a accepté avec d'autant plus de joie le joug du despote de Pech-Fumat, qu'il veut conserver à son beau-frère M. Lachéze le siège de député que demain lui enlèvera Malvy. Voilà les vrais motifs de la campagne haineuse menée par MM. Béral et Rey et contre MM. de Monzie et Malvy.

Mais il n'importe ! Les républicains du Lot ne subiront pas les capricieuses volontés de ces élus soi-disant républicains qui n'hésitent pas pour satisfaire leurs rancunes, leurs petites jalousies, à s'allier avec ceux que la République compte comme ses pires adversaires.

Et si ces élus agissent de la sorte, c'est qu'ils savent que l'impunité électorale leur est assurée.

Ils en ont pour 9 ans, et ils sont au bout de leur carrière politique.

Bah ! dans 9 ans, disent-ils, c'est si long !

Cahors, Gourdon et Figeac répondront à ces calculs malhonnêtes par une énergique protestation en votant pour les candidats de gauche de Monzie, Vival et Malvy si vivement combattus par les partis de réaction dont MM. Rey et Béral sont et resteront les prisonniers.

LOUIS BONNET.

NOUS COMPRENONS !

« M. de Monzie représente le désordre ; M. Bourdin représente l'ordre ». C'est ainsi que le *Réformateur* (nouvelle manière) termine un de ses entrefilets.

Si c'est sans sourcilier que l'expérimentateur laisse passer cette sottise, il est à plaindre.

M. Bourdin représente l'ordre ? Quel ordre ? L'ordre moral ? oui sans doute.

M. Bourdin de tous temps a été l'agent occulte des partis de réaction et à l'époque où ces partis étaient au pouvoir, il était leur ami dévoué.

Or, le parti de l'Ordre Moral qui tenta il y a 30 à peine de renverser la République, n'eut pas dans le *Courrier du Lot*, de meilleur défenseur que M. Bourdin.

Il fallut l'énergie attitude de 363 républicains pour empêcher le coup d'Etat.

Si c'est de cet Ordre dont parle le *Réformateur*, nous croyons sans peine que M. Bourdin en soit le représentant.

Le régime de l'Ordre Moral fut l'union des partis déçus, d'amis, de tous les adversaires des idées républicaines.

Mais ce qu'il y a d'intéressant à signaler, c'est que le régime de l'Ordre Moral ne trouva pas d'adversaire plus vigoureux, plus loyal que l'honnête homme, M. Delpérier, qui dirigea durant tant d'années le *Réformateur* ?

Hélas ! dans quelles mains cet organe est-il tombé pour qu'aujourd'hui celui-ci soutienne le défenseur de l'Ordre Moral, M. Bourdin ?

De quelles désillusions a donc été victime ce pauvre ex-percepteur ?

M. de Monzie n'a donc pas voulu de lui, ne lui a-t-il donc donné aucune satisfaction ?

Alors... nous comprenons.

L. B.

L'Exposition Roubaud

Un compte rendu détaillé des œuvres exposées par M. Roubaud dans son si coquet atelier de la rue des Cadourques, fut, la semaine dernière, annoncé et promis aux nombreux lecteurs du *Journal du Lot*.

A l'échéance de cette promesse, étant donné l'empressement que met le public cadurcien à visiter l'exposition du sympathique peintre, la curiosité qui pousse ce public à ne pas omettre une seule toile, nous nous sentons vraiment embarrassés. Parlerons-nous de toutes les œuvres ? C'est impossible : il faudrait une édition spéciale pour cela. Celles que nous aurons choisies pour exercer notre critique et qui, à notre sens, sont les plus importantes, auront-elles été sélectionnées de semblable façon par tous les visiteurs ? La réponse est : non, n'est-ce pas ? Ce n'est pas douteux. Si, avec cela, nous sentons que nos jugements ne pourront pas être plus absolus que notre petite personnalité n'est infaillible, notre embarras se trouve assez justifié, pas vrai ?

Nous prions donc nos lecteurs de ne voir ici que la manifestation de nos impressions personnelles. Qu'ils aillent eux-mêmes vérifier ce que, à leur sens, elles ont de vrai ou d'erroné. L'œuvre d'art prend sa source dans la nature ; mais l'être humain, l'artiste, y ajoute un peu de son cerveau ou de son cœur. Quelquefois des deux. Il s'agit pour nous de savoir jusqu'à quel point, devant l'œuvre d'art, nous sommes en communion d'idée et de sentiment avec celui qui l'a créée. Si l'œuvre est belle et qu'elle nous plaise ou nous transporte, nous reviendrons certainement vers l'artiste avec reconnaissance parce qu'il aura su mettre en vibration harmonieuse, la pensée, l'émotion qui sommeillaient en nous.

A tout seigneur tout honneur : commençons par Mme R. la maîtresse de céans. Amoureusement le peintre l'a regardée ; amoureux l'a réalisée. La physiognomie est méditative mais reflète bien le calme de la pensée. La main, d'un beau modelé, traduit le talent en dessin de l'artiste : Et cette superposition de tons verts sur verts forme une harmonie fort agréable à l'œil.

En nous tournant, à la cimaise du panneau d'en face et sur fond de laurier nous apparaît M. M. Tous les amis du modèle s'accordent à donner à son portrait une grande intensité de vie. Et il répondait, le modèle, à quelqu'un lui objectant qu'il avait déjà le laurier en attendant la gloire : « Ce laurier n'a rien de commun avec la gloire, hélas ! Et l'ami Roubaud ne l'a placé là que parce qu'il sait que j'adore la bouillabaisse et qu'il n'y a pas de bonne bouillabaisse sans laurier ».

Mentionnons en passant les beaux portraits de MM. M. et S. d'une parfaite ressemblance et d'une vigueur d'expression peu commune ; puis, l'admirable toile si vivante : *le passe-temps du vieil ouvrier*, d'où se dégage un sentiment des plus suggestifs.

Nous nous sentons attirés, ensuite, vers une physiognomie d'un caractère particulier toute périe de finesse et de malice : c'est *« le vieux Meunier de la Pescalerie »*. Voilà bien le type le plus pur du vieux quercinois habitant heureux de la vallée riante et agréable. C'est l'antithèse vivante du berger du Causse aride, du Causse si triste douloureusement. La joie des visiteurs éclate à l'aspect de la figure si joyeuse du sujet ; et c'est plaisir d'entendre tous ces rires s'égrener en notes claires à travers l'atelier.

Voici la vieille Armorique. Saluons Messieurs, la mélancolique poésie de la terre bretonne où M. Roubaud a cueilli quelques fleurs à notre intention ! C'est : *la vieille Cité de Carnac* sortant du brouillard ; *l'Océan après la pluie* ; *la Femme du pêcheur*, d'une note si émue. Puis, une *Eglise en Bretagne* ; une toute petite église, bien basse, bien humble discrètement dissimulée à l'ombre de grands arbres ; une église où seules doivent venir prier les âmes naïves qui saignent cruellement ; une église où la vraie foi trouve la charité dans le chemin de l'espérance.

Mais la trompette des rouges, des jaunes et des bleus éclate ! C'est le littoral méditerranéen et sa mer d'azur ! Cette mer est la même qui berça l'amour. Elle s'est vouée au bleu pour l'éternité parce que le bleu, couleur idéale dont est formé le ciel, symbolise l'amour.

Là, l'auteur est dans son pays. Il y retrouve toute sa jeunesse, c'est-à-dire presque toute sa vie. C'est là que ses yeux, dans la lumineuse clarté du jour ont appris à regarder la fantasmagorie des couleurs, variées dans leurs combinaisons, à l'infini. C'est là qu'il a respiré pour la première fois

le tout particulier arôme des pins mélangé aux parfums subtils des oranges, des citronniers, des mimosas et des thymus plus modestes. C'est là que le rythme de la mer lui a parlé d'ordre et de symétrie et confié que rien de grand en Art ne pouvait être créé en dehors de ces deux lois primordiales.

Aussi, comme il les a pénétrées amoureusement cette mer et ces terres ! Et de quelle pâte ! *La Méditerranée par vent de mistral* ; *Falaise dans la presqu'île de Giens* ; et ces deux pastels qui sont d'une vigueur d'exécution peu commune et où la couleur semble ruisseler sous l'intensité de la lumière : *la Côte d'Azur*, *les Pins parasol*.

Nous voici de retour à Cahors. Nous revenons à la vieille terre cadurque. Elle aussi, nous l'aimons, car elle nous a accueilli fraternellement au long de notre exode, et c'est elle que nous vient, la substance quotidienne. Aussi est-ce avec un amour doublé de reconnaissance que M. Roubaud a fixé sur la toile : *le vieux Maraudeur de S'-Cirq-la-Popie* ; *l'Amandier en fleurs*, *route de Merceuil*, *les cloîtres de la Cathédrale* ; *les fleurs* ; *Roses et chrysanthèmes*, filles adoptives de Cahors. Oh ! ces fleurs ! font-elles assez l'admiration des femmes ! Et c'est justice car elles doivent trouver, éparse, en ces fleurs, la douceur de leur belle âme.

C'est ici le terme de notre voyage. Avant de nous séparer, disons bien que cette exposition, comme nombre de toiles n'est rien comparativement à l'œuvre entière de M. Roubaud, et émettons un désir, à savoir : que cet artiste si passionnément épris du beau sous toutes ses formes ; que cet homme si laborieux, si sincère, si consciencieux et si dévoué, nous fasse un jour l'exposition intégrale de toutes ses œuvres dans le Musée de notre ville dont il a la garde en sa qualité de Conservateur. Ce Musée, d'ailleurs, par les soins constants et minutieux dont il l'a entouré, n'a-t-il pas su, en tous points, le rendre digne de l'Art, digne de nous ?

G. M.

Commission Départementale

Séance du 30 Avril 1906.

Présents : MM. Iscard, président, Couderc, Malvy et Relhié, secrétaire.

Absents : MM. Laparra, Longpuech et Peyrichou excusés.

M. le Préfet assiste à la séance.

La Commission a statué sur les affaires suivantes :

Vieillards et infirmes indigents entretenus dans les hospices en 1905. — Liquidation des dépenses. Approuvé.

Relève des emprunts et des dettes des communes en 1905. — Acte est donné.

Assistance publique. — Pensions aux vieillards infirmes et incurables. Canhaç, Auguste, de Viacaz, 60 fr. Galou, Marie, Vve Larigaldi de Laurettes, 60 fr.

Moulènes, Françoise de Laurettes, 60 fr.

Teyssidou, Julie, Vve Audigé de Saint-Cirgues, 70 fr. Calmejan, Pierre, de Saint-Cirgues, 70 fr.

Coffre, Jean, de Promilhanes, 90 fr. Boutet, Etienne, de Bagat, 100 fr. Lacam, Françoise, Vve Montfort, du Roc, 100 fr.

Cassan, Guillaume de St-Médard-Catus, 120 fr.

Darquié, Gabriel, de Sauzet, 120 fr. Bonafous, de Frayssinet-le-Gélat, 120 fr.

Naucelle, Christine, de Viacaz, 120 francs.

Touron, Françoise, Vve Tailhades de Belmont (Bretenoux), 120 fr. Rastelly, Jean, de Parnac, 120 fr. Risbayrol, Elisabeth, de Vaillac, 120 fr.

Approuvé.

Cession d'appareil orthopédique. Demande du sieur Pradal, de Fontaines.

Ajourné pour supplément d'information.

Saint-Sulpice - Reconnaissance du chemin rural n° 1 de saint-Sulpice au Moulin.

Approuvé.

Relève des mandats émis en janvier 1905 et 1906 et février, mars 1906. Acte est donné.

Séance du 1^{er} mai 1906

Commune de Boissières. — Chemin vicinal n° 8. Avant-projet. Approuvé. Déclaration d'utilité publique.

Anglars-Nozac. — Chemin vicinal n° 3. Avant-projet. Approuvé. Utilité publique.

Saint-Denis-Martel. — Réparations à l'école de filles. Accordé 100 fr. à prélever sur le crédit inscrit au budget départemental et annuler la somme attribuée sur fonds d'amende précedemment allouée par la Commission, les fonds étant insuffisants.

Pescadoires. — Réparations à la maison d'école. Accordé 50 fr. dans

les mêmes conditions que ci-dessus. Fargues. — Réparation à l'école des garçons. Accordé 50 fr. dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Valprionde. — Réparations à l'école de garçons. Accordé 70 fr. dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Catus. — Réparation de l'école de Salvezou. Accordé 100 fr. dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Prendeignes. — Réparations à la maison d'école. Accordé 100 fr. dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Laresses. — Réparations au logement de l'instituteur. Accordé 100 fr. dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Assistance médicale gratuite

Delair, Antoinette. — Demande du Conseil Municipal de Montvalent d'autoriser l'envoi de cette malade à l'hôpital de Toulouse en décidant de prendre à sa charge la part des frais qui incombent.

Autorisé.

Enfants assistés

Rapport de l'inspecteur rendant compte des décisions prises dans le service.

Approuvé.

Bétaïlle. — Chemin vicinal ordinaire n° 14. Avant-projet utilité publique.

La prochaine séance aura lieu le 30 juin 1906.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

Section de Cahors

Monsieur et cher collègue, Vous êtes prié d'assister à la prochaine réunion Générale, qui aura lieu le dimanche 13 mai 1906 à 10 heures du matin, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Ordre du jour :

Correspondance ; Admissions ; Congrès de 1906 : Désignation d'un délégué et vœux à présenter à ce Congrès ; Affaires diverses.

Le Président,

DOSMANN.

PROGRAMME DES 3 ET 6 MAI 1906

Le Grandeur. — Gustner. La Poupée de Nuremberg (Ouverture). — Adam. Sobre les Olas (Valse). — Rosas. Les Cloches de Corneville (Fantaisie). — Planquette. La Matelote. — Borel Clerc.

Allez Fenelon, de 5 h. à 6 h.

A partir du 3 mai les concerts militaires donnés par la musique du 7^e sur les allées Fénélon auront lieu tous les Jendis et Dimanches de 5 heures à 6 heures du soir.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 2 mai 1906, 12 h. 25 s.

A Paris

La matinée a été calme à Paris : 173 arrestations opérées hier ont été maintenues ; treize agents, trois gardes blessés hier ont été proposés pour distinctions honorifiques, trois des manifestants blessés hier n'ont pas pu quitter l'hôpital.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 3 mai 1906, 12 h. 36 s.

Dans le Pas-de-Calais

La nuit a été calme dans le bassin houiller du Pas-de-Calais. 27.500 mineurs travaillent, 27.476 chôment.

Une cartouche de dynamite a fait explosion à Carbin, devant la maison d'un non gréviste. Les dégâts sont purement matériels.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

LES ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Luzech

On nous écrit : M. de Monzie avait annoncé pour le jour de la foire, mardi 24 avril, à 4 h. une conférence contradictoire, dans la cour de l'école primaire supérieure de garçons.

Le cercle de la jeunesse laïque, le comité radical socialiste de Luzech, le comité fédéral radical socialiste du canton de Luzech, et une foule de républicains s'étant portés à la rencontre du candidat venant vers Caix.

A 4 heures moins 10, M. de Monzie arrive en automobile, met pied à terre

devant le local du comité radical-socialiste.

Une charmante jeune fille, Mlle Gabrielle Bessière, lui offre un joli bouquet et lui tourne un gracieux compliment.

Le jeune Laurent Fournié, présente le cercle de la jeunesse laïque, et souhaite une cordiale bienvenue au candidat.

M. Pons, vétérinaire, conseiller municipal républicain, vice-président du comité radical socialiste de Luzech, présente les membres du comité et assure M. de Monzie des sentiments de pur républicanisme qui animent les démocrates de la commune de Luzech.

M. Pagès-Lechesne, président d'honneur, du comité fédéral, M. Barrière, président, M. Lacombe vice-président, M. Peindrie, assurent le candidat des gaudes de leur concours énergique.

M. de Monzie, en termes aimables remercie Mlle Bessière, qu'il embrasse, M. Fournier, M. Pons, M. Pagès-Lechesne. Des cris de « Vive M. de Monzie » partent de tous côtés.

Le cortège se forme, M. de Monzie en tête, et se dirige vers l'école primaire supérieure de garçons.

Une foule de 1200 personnes se tassait dans la cour de l'école où une estrade magnifique, ornée de drapeaux et de feuillage était dressée.

Prenent place sur l'estrade : M. Pagès-Lechesne, MM. Pons, Barry, Cavalier Baptiste, Cavalé Auguste, conseillers républicains de Luzech, M. Pagès, conseiller d'arrondissement, M. Viussens, correspondant de la *Dépêche*, et d'autres notabilités politiques du canton.

M. Pagès-Lechesne, président de la réunion, prononce une allocution vibrante du plus ardent républicanisme. Après avoir fait l'exposé de la situation politique dans l'arrondissement de Cahors, il préconise l'union des républicains, l'oubli des misères querelles personnelles, et la discipline républicaine la plus stricte.

Il prie les citoyens d'écouter en silence les divers orateurs, de ne pas interrompre, promettant la parole à quiconque la demandera.

M. de Monzie prend la parole et fait l'exposé de son programme.

Nous jugeons inutile de faire ici le résumé de cette belle conférence. Comme toujours, M. de Monzie s'est montré l'orateur distingué, que tout le monde connaît. Il a plu à la foule par sa jeunesse, par sa franchise, par ses déclarations nettes, et son exposé clair et précis. Ses adversaires les plus irréductibles ne pouvaient s'empêcher de s'écrier : « Quel bel homme ! Quelle différence avec M. Bourdin ! Au moins celui-là dit quelque chose, on le comprend ! »

Ce qui a fait surtout le succès du candidat des gauches, ce sont les interruptions aussi nombreuses que saugrenues des membres de l'Action libérale, interruptions qui ont permis à M. de Monzie de déployer, devant l'auditoire ébahi, sa superbe éloquence.

C'est en vain que des braillards — dont tout le monde connaît la grossière ignorance, et qu'il est inutile de nommer — essaient d'empêcher M. de Monzie de parler.

Par un à propos remarquable, prenant à parti les chefs eux-mêmes de l'Action libérale, M. de Monzie réussit à obtenir le plus grand silence.

« Je m'étonne dit-il en substance que vous, M. Delbreil, vous, M. Lugan, n'imposiez si grossièrement... »

M. Delbreil ne dit mot, M. Lugan, demande à prendre la parole, au nom de M. Munin-Bourdin, qui avait jugé prudent d'esquiver cette réunion.

M. de Monzie, poursuit alors, sous la pluie, l'exposé remarquable de son programme et termine en faisant appel aux concours des républicains sincères.

Des applaudissements prolongés accueillent la péroraison du discours de M. de Monzie.

Le citoyen Dozié, candidat socialiste unifié, fait avec simplicité, l'exposé du programme socialiste. Il se défend tout d'abord de faire le jeu de la réaction et il flétrit justement les deux négatifs Rey et Béral.

Il flétrit la honteuse campagne des prêtres, et trace l'image de la société harmonique future, réalisée par le parti socialiste. Il observera, dit-il, la plus stricte discipline au second tour de scrutin, s'il y en a.

Il invite les citoyens, s'ils veulent plus d'égalité, plus de justice, à voter pour le candidat socialiste.

Le citoyen Dozié a été écouté avec un grand silence : c'est la première fois que les habitants du canton entendent une profession de foi socialiste. Le citoyen Dozié a été plusieurs fois chaleureusement applaudi.

C'est alors, que plein d'orgueil, M. Lugan Adrien, membre de l'Action libérale, monte à la tribune. Il sort de la poche quelques feuilles qu'il lit d'une voix trébuchante d'écolier maladroit, commettant toutes sortes d'impairs, qui excitent les rires ironiques de l'auditoire.

C'est le programme de l'Action libérale qu'il lit — oh ! combien mal ! —

Et quel programme ! Mon bon M. Lugan, que ne restiez-vous perdu dans la foule, comme on vous le conseillait !

Quel prurit vous poussait à venir lire à la tribune de pareilles inepties, le ridicule tue ?

Oh ! les beaux gestes dramatiques que vous faîtes ! les beaux éclats de voix !

Vous avez pu comprendre à l'accueil fait à votre prose — qui pourtant, paraît-il, avait reçu la haute approbation de M. Rey et de M. le curé de Luzech — combien ridicule était votre interruption. Nous n'ajouterons pas encore à votre confusion, en vous rappelant les lazzi qui pleuvaient sur vous. Nous ne dirons pas qu'on vous a reproché de soutenir aujourd'hui MM. Rey et Béral, que vous traitiez de tout autrefois ; nous ne dirons pas que vous lanciez l'anathème aux fonctionnaires, alors que — on vous l'a crié, Monsieur — par trois fois vous avez essayé de devenir fonctionnaire quand vous vouliez entrer à l'école normale.

Nous ne dirons rien de tout cela.

Nous nous contenterons de vous faire remarquer que la tribune demande des orateurs, et que vous avez de l'orateur tout le geste, la voix, sans le talent. M. Lugan, que diable allez-vous faire à cette tribune ? Vous comptiez peut-être écraser M. de Monzie ?

Il vous le fit bien voir.

M. de Monzie vous a, en vous répondant, aplati, et comme vous ne trouviez rien à redire à ses ripostes spirituelles, vous essayez de couvrir sa voix par de ridicules interruptions. Vous n'avez attrapé que ce que vous méritiez lorsque M. de Monzie, indigné, vous a dit : « M. Lugan, votre attitude à mon égard est extraordinaire. Ce n'est pas le langage que vous employiez lorsque vous m'écriviez. »

Vous vous êtes fait traiter sévèrement, avouez que vous ne l'avez pas volé. Le ridicule que vous avez soulevé rejallit sur l'Action libérale tout entière.

Le citoyen Dozié, vous a, lui aussi, passé vertement la main dans les cheveux. Vous avez dû être content.

Vos interruptions, Messieurs de l'Action libérale, ont valu un succès formidable à M. de Monzie qui aura une grosse majorité dans ce canton de Luzech, toujours à l'avant-garde du parti républicain. Il se dégage de cette réunion un enseignement précieux. C'est que votre parti, Messieurs de l'Action libérale, est un parti de mauvaise foi. Les citoyens voient clair dans votre jeu. Ils ne se laisseront plus duper.

Castelnau

M. de Monzie a visité mercredi en compagnie de M. Mazellé, maire de Castelnau, Lhospiat, Cézac, Pechpeyroux, Sainte-Alauzie, et les sections de Saint-Privat et de Ganic, dans le canton de Castelnau. Le Conseiller général a été, comme il devait s'y attendre, fêté par ses amis. Il retrouvera une majorité plus considérable encore que celle de 1904.

Limogne

Voici le compte rendu exact de la réunion de Limogne où, disent les journaux réactionnaires et dévoués au candidat des curés, M. de Monzie a été tué.

Par ce compte rendu on appréciera la bonne foi de nos adversaires et des thuriferaires des Béral et Bourdin.

M. de Monzie devait se rendre samedi à Limogne. Il avait fixé sa réunion à 8 heures du soir. Le samedi, il reçut de M. Pradines, maire de Limogne, la lettre suivante :

Limogne, le 27 avril 1906.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre de convocation à la conférence que vous avez, dites-vous, l'intention d'organiser ici à 8 heures du soir.

Comme maire de Limogne, si cette conférence doit être publique, j'ai le devoir de protester énergiquement contre le choix de cette heure nocturne et de vous prévenir que je décline toute responsabilité dans les désordres qui pourraient se produire. Ce n'est pas, en effet, à une heure aussi tardive que s'organisent les réunions publiques, en pleine lutte électorale et dans l'état actuel des esprits.

Je vous prie également que, dans le cas où vous croiriez devoir maintenir votre heure, vous n'avez pas à compter sur ma présence ni sur celle de mon Conseil municipal que je prierais de vouloir bien s'abstenir.

Croyez, je vous prie, Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

Le maire de Limogne,

A. PRADINES.

En même temps M. Phalip, le conseiller d'arrondissement, adressait à M. de Monzie une lettre dans le même sens, mais pas dans le même style. M. Phalip n'aurait pas l'habitude de la courtoisie.

Le candidat républicain par un excès de complaisance vis-à-vis de ses adversaires décida de reporter la réunion au dimanche après-midi.

Après avoir, dans la matinée, visité en compagnie de M. Couderc, conseiller général et du Dr Aymard, ancien conseiller d'

Un dialogue s'engage entre M. Phalip qui reproche à M. de Monzie son retard et celui-ci qui accuse M. Phalip de lui avoir demandé le renvoi de sa réunion pour mieux machiner le tumulte.

— Vous avez fait exprès d'arriver en retard à Limogne.

— Monsieur, je me suis en effet attaché à Laramière dans la société de M. Fualdès, votre oncle, un républicain, que votre attitude d'aujourd'hui révolterait.

Le dialogue se perd dans le bruit. Derrière M. de Monzie se pressent M. Couderc, le conseiller général, M. Theil, maire de Calviacac et 300 électeurs républicains qui protestent violemment contre M. Phalip; aucune menace, aucun geste n'est fait à M. de Monzie. M. Lucie que le *Réformateur* représente comme le sauveur de M. de Monzie, s'est contenté d'échanger avec celui-ci, une poignée de main. Quand le tumulte s'est un peu apaisé, M. Fontès, notaire de Varairre, et M. Phalip s'entendent pour que les 2 groupes s'éloignent l'un de l'autre sans entrer en conflit.

M. de Monzie se rend donc dans la cour du Dr Aymard, où il prononce d'une voix vibrante une allocution qui dit toute la colère et tout l'espoir des républicains. Une longue salve d'applaudissements le salue et l'accompagne jusqu'à son départ.

Caillac

Par suite d'un oubli, il n'a pas été fait mention de la réunion donnée le 22 avril à Caillac, par M. de Monzie. Cependant il serait injuste de ne pas dire combien fut chaleureux l'accueil fait par cette commune si républicaine au candidat de gauche. M. Lafage, maire de Caillac, et la majorité de son conseil, ont reçu M. de Monzie, l'ont entretenu particulièrement des affaires de la commune. Excellente soirée dont le candidat verra les heureux effets dimanche prochain.

Boissières

« Nous admirons le bon républicain qui prétend dans le *Quercinois* du 28 avril » que soutenir M. de Monzie est approuver cette majorité qui demain allumera la guerre civile dans le pays tout entier ».

C'est sans doute ce même républicain fleur de lis qui le jour de la Noël disait aux paisibles habitants de Boissières au sujet de la loi sur la séparation : « Vous êtes tous des lâches, attendu que vous êtes le nombre, vous êtes la force. » Laissez, Monsieur aux vrais républicains de Boissières le choix entre une telle politique et une politique de paix. Comme le disait si bien M. de Monzie, la loi de séparation est votée, nous devons l'accepter. Elle ne lui est pas imputable mais ne l'est-elle pas plutôt à M. Rey qui alors qu'il pouvait voter contre, a trouvé plus prudent de s'abstenir pour tacher de ménager ces bons paysans d'électeurs. Mais ces bons paysans voient clair et sont trop instruits pour accepter, pour les représenter, un fin Normand ne disant ni oui ni non.

Ils veulent un homme énergique, intelligent qui nous l'espérons dans les circonstances difficiles ne se retranchera pas derrière l'abstention; aussi dimanche prochain les bons républicains de Boissières sauront faire leur devoir.

Un vrai républicain.

Aujols

Reflexion d'un Aujolais. — Notre bouillant pasteur, pendant deux dimanche et aux deux messes, s'il vous plaît, nous a lu un papier émanant de son supérieur l'évêque, lequel nous menace de la damnation éternelle, si nous votons pour le candidat de gauche, car, mal voter comme ils disent, est un péché plus grand que celui de ne pas se confesser à Pâques.

S'il n'avait fait que le lire, on aurait dit : Il ne fait qu'exécuter les ordres de son maître; mais non ! Il a ajouté commentaires sur commentaires comme pour s'inscrire sur son chef et il a terminé par un appel à notre bourse. C'était inévitable. Il passera dans toutes les maisons sans exception, même dans celles où il est sûr d'avance d'être mal accueilli, car, dit-il, il y a à Aujols des personnes qui ne veulent pas de curé !

J'estime que cette quête et enquête est intempérative et inopportune à la veille des élections et qu'il saute aux yeux, même des plus dévots, qu'elle n'a qu'un but politique; car, à qui fera-t-on croire qu'ils manquent déjà d'argent, alors que nous sommes inondés de journaux à leur dévotion ? Qui en fait les frais ?

Si M. Bourdin n'est pas élu, ce ne sera pas la faute de notre curé ou plutôt si, ce sera sa faute; car, de même que le patronage des renégats Rey et Béral, celui des curés finit par lui faire perdre le peu de partisans qu'il avait. M. Bourdin aura ce qu'il mérite; un vestiaire provisionné pour le reste de ces jours.

A dimanche la preuve.

Pontcirq

A la session d'octobre 1905 le Conseil général s'est réuni extraordinairement pour arrêter la liste des chemins à exécuter dans le département.

Chaque conseiller général s'est occupé exclusivement des chemins de son canton.

Un oubli des plus regrettables a été commis en ce qui concerne le chemin de grande communication n° 50 qui va de Saint-Matré à Peyrille. Ce chemin ne comporte plus qu'une lacune comprise entre le Gluzet et les Campagnes.

Les habitants de Pontcirq sont donc privés de ce moyen de communication par suite de la négligence de leur représentant au conseil général.

M. de Monzie réparera cet oubli à la prochaine session.

A plusieurs correspondants

L'abondance des matières ne permet pas l'insertion de plusieurs articles arrivés ce matin jeudi.

A dimanche. Nos regrets aux auteurs.

Arrondissement de Figeac

St-Céré

Le comité radical-socialiste de Bretenoux avait organisé, pour le 29 avril, un grand banquet démocratique, auquel avaient adhéré, plus de cinq cents électeurs des cantons et des communes environnantes, qui malgré un temps affreux ont prouvé par leur exactitude, leur inébranlable attachement à la République.

M. Cocula, sénateur, présidait, ayant à ses côtés MM. Pauliac, président du Conseil général du Lot, Boyer et Murat, conseillers généraux, Doucet et Canet, conseillers d'arrondissement, M. Bécays, avocat.

M. Vival, candidat et futur député, en l'honneur de qui, cette belle et grande manifestation avait été préparée, n'assistait pas à la réunion, le surmenage, que lui avait occasionné ses visites fréquentes à ses électeurs, depuis l'ouverture de la période électorale, lui ayant imposé un repos de quelques jours. Complètement rassuré, sur l'état de sa santé par M. Bécays, pendant tout le temps du repos, une franche et joyeuse belle humeur, se reflétait sur la figure des convives, qui l'exprimaient bruyamment par des chansons et gais propos.

Le moment des toasts arriva. M. Masfrand, président du comité, en a ouvert la série, en remerciant tous les convives de l'empressement qu'ils avaient mis à répondre à l'appel du comité. MM. Boyer, Murat, Pauliac, Bécays et Cocula, dans de magnifiques discours, ont précisé, expliqué la situation politique, dit combien la lutte était grave, combien il était nécessaire pour que la victoire de la démocratie, sur ses implacables adversaires fût éclatante, que l'union et la discipline soient la règle absolue de tous les électeurs républicains.

Ne vous effrayez pas, ont-ils dit, des menaces, des calomnies, des fausses nouvelles, dont ils vont nous abreuver pendant ces derniers jours, restez fermes et inébranlables dans vos convictions républicaines, et le 6 mai la démocratie enregistrera à son actif une victoire de plus et une nouvelle aurore se lèvera pour le progrès social. De frénétiques applaudissements ont acclamé les divers orateurs et les cris unanimes de vive Vival, vive la République, poussés par toute l'assistance, ont clôturé cette belle fête républicaine.

A ce moment il semblait que rien ne troublerait cette fête; admirable par la tenue, et la correction habituelle des manifestants républicains envers leurs adversaires politiques de Bretenoux et d'ailleurs, quand un incident aussi grotesque que ridicule, produit par l'interférence de M. le maire de Bretenoux, a mis en émoi, un certain moment, la plupart des assistants, qui ont été effrayés des conséquences fort graves qui pouvaient en résulter; mais qui ont été évitées grâce au bon sens et à la sagesse des républicains.

Ce magistrat plein d'infatuation et à l'imagination féconde, en prévision du banquet projeté et pour donner un aperçu de la magnanimité des maires réactionnaires, avait pris un arrêté interdisant les attroupements et manifestations quelconques, pouvant troubler l'ordre public, il n'avait donné connaissance au public de cet arrêté que le matin même, profitant de la sortie du banquet, au moment où les manifestants, tous à la joie du triomphe prochain, allaient se séparer tranquillement, sept à huit musiciens, qui avaient prêté leur concours pour la circonstance, s'étaient réunis sur la terrasse du café Soulié, et se préparaient à jouer un morceau, lorsque un ordre brutal de M. le maire, transmis par le brigadier de gendarmerie est venu les en empêcher, en les menaçant de toute la sanction de son arrêté; aussitôt que cette menace fut connue, un immense cri de réprobation générale fut poussé par cinq cents poitrines républicaines et a répondu à cette provocation aussi agressive qu'injustifiée. Alors ces électeurs, qui deux minutes auparavant, étaient d'une tranquillité absolue, emportés par un sentiment de révolte contre toute oppression, se sentant atteints, dans leur dignité, ont immédiatement musique aidant, entonné la *Marseillaise*, l'*Internationale*, crié avec fureur : Vive la liberté, vive la République, vive Vival, et même cela est fort possible à bas la calotte.

C'est la seule vengeance bien anodine, (M. le maire le reconnaît) que les manifestants lui ont infligée, elle aurait pu être plus humiliante.

Il est certain que M. le maire de Bretenoux a employé tous les moyens dont il disposait pour entraver cette belle manifestation, n'ayant pas pu l'empêcher, toutes ses manœuvres ont manqué le but visé, et n'ont tourné qu'à sa propre confusion. Les républicains ne peuvent que se réjouir de voir dans le camp ennemi des hommes maladroits, c'est ce qui démontrera fort bien le résultat du scrutin de dimanche prochain 6 mai, en donnant une majorité importante à M. Vival.

Molières

Monsieur Vival, fatigué par ses nombreuses visites dans l'arrondissement, avait envoyé le salut républicain aux électeurs de Molières et de Leyme par son nouveau M. Bécays, avocat.

Ce dernier, accompagné de MM. Vaysières et Pradelle anciens conseillers d'arrondissement, a été reçu par M. Mombertand, président du Comité Républicain de Molières, accompagné de tout le comité et d'un grand nombre de Républicains de Molières, d'Anglars, d'Espéroux etc., qui son allés à sa rencontre

drapeaux et musique en tête. Un joli discours de bienvenue que l'on lira ci-dessous a été prononcé par M. Bayard H. secrétaire du Comité au quel M. Bécays a répondu avec le tact et le talent que tout le monde lui connaît. Après la visite à Molière, le cortège que les républicains de Leyme était venu grossir s'est rendu dans cette dernière commune entièrement républicaine où une ovation triomphale lui a été faite.

Il y a à tirer de cette double visite une moralité (toute à la gloire du Parti Républicain. Quoique M. Vival fut absent, la réception faite à son délégué n'en a été ni moins cordiale ni moins chaleureuse. Ce n'était pas seulement un député très aimé qu'allaient les acclamations, mais pas dessus tout à l'idée Républicaine, intangible dans notre arrondissement.

A l'union des hoberaux et des curés, des bonapartistes, des nationalistes et des mécontents réunis momentanément pour ériger la République, quitte à s'entretenir plus tard entre eux le Bloc Républicain a répondu d'une façon vibrante, dans son union indestructible pour le triomphe de la République Radicale contre ses ennemis rageurs mais impuissants.

Voici le discours de bienvenue prononcé par M. Bayard :

Messieurs,

Au nom du Comité Républicain Radical démocratique et du parti Républicain de la commune de Molières, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue et de présenter à Monsieur Vival nos sincères félicitations pour la ligne de conduite politique vraiment démocratique qu'il a suivie pendant dix-huit ans.

Nous sommes heureux et fiers de vous voir au milieu de nous pour vous témoigner notre vive sympathie et vous assurer de notre affectueux dévouement.

Soyez assuré, Messieurs, que vous avez ici des soldats qui le jour de la bataille sauront se montrer dignes de leur vaillant capitaine Vival. Ils sauront apprécier à leur juste valeur les fameuses lettres épiscopales lues d'une voix à la fois suppliante et coléreuse du haut de toutes les chaires de notre Quercy, ils ne craindront pas d'affronter le feu des enfers dont les menacent nos curés, non pas les vrais prêtres qui, paisibles et conscients de leur dignité sacerdotale, savent rester étrangers aux passions et luttes politiques; mais ces curés bouillants et batailleurs qui veulent diriger le vote des fidèles. Malgré tous ces tristes moyens mensonges, calomnies, employés par les *Croix*, *Défenses* et autres, la victoire est à nous.

Le peuple ne veut pas un gouvernement de curés, il veut une République ayant pour devise paix et liberté.

Vive la République démocratique et sociale.

Vive Monsieur Vival.

Figeac

Velo-Sport Figeacois. — Le comité nous informe que la course demi-fond Figeac-Maurs et retour est définitivement fixée au dimanche 6 mai. Le départ et l'arrivée se feront carrefour Saint-Martin, allée Victor-Hugo. A Maurs, le contrôle sera assuré par les soins du Velo-Club maursois, qui, à cette occasion, a bien voulu nous prêter son gracieux concours. Rappelons que cette course est exclusivement réservée aux membres du V. S. F. Le départ aura lieu à deux heures du soir très précises.

Malgré quelques jours de vent froid, parfois glacial, nos vignobles n'ont pas eu à souffrir des gélées blanches. On redoute toujours la lune rousse, qui n'a commencé que le 23 avril, car il ne faut pas oublier que jusqu'à sa complète disparition, de nouveaux dangers sont à craindre. La vigne a bon aspect et les bourgeois commencent à bien se développer.

Arrondissement de Gourdon

Payrac

Réunion publique. — M. L.-J. Malvy est venu aujourd'hui à Payrac, développer son programme en vue des élections législatives de dimanche prochain 6 courant, accompagné de M. Fleuret, une foule considérable d'électeurs l'attendaient devant la porte de l'école où devait avoir lieu la réunion; en un clin-d'œil la salle est comble; plus de 200 électeurs avaient répondu à l'appel de M. Margis l'aimé maire de Payrac. Le bureau est immédiatement constitué, composé de M. Margis, président; M. Albert adjoint et M. Delmas, notaire, assesseurs. M. Margis remercie les électeurs et donne la parole à M. L.-J. Malvy.

C'est au milieu d'un profond silence que M. Malvy développe son programme qui a été fréquemment interrompu par des applaudissements. Après sa péroraison où il a flétri de façon magistrale les agissements, les mensonges et les calomnies des adversaires de la République au point de vue des inventaires, ce n'était plus des applaudissements, c'était du délire.

M. Fleuret prend ensuite la parole pour expliquer son attitude vis-à-vis M. Malvy et pourquoi, à l'encontre, il y a 4 ans il soutenait sa candidature; très loyalement et avec son talent habituel il a expliqué les raisons qui étaient le résultat d'un malentendu simplement.

M. Fleuret lui aussi a flétri la réaction qui ces temps derniers, dit-il, n'a pas craint à propos d'inventaires, d'essayer de susciter une guerre civile en France alors que l'Allemagne était prête à jeter chez nous ses millions de bayonnettes. Ce discours a été frénétiquement applaudi. Nous regrettons que l'espace nous fasse défaut, pour pouvoir le reproduire.

Nous aurions voulu que les insulteurs à la solde de Lachèze et les rédacteurs de la *Défense* et du *Républicain* assistent à cette magnifique réunion, ils pourraient nous dire des mensonges sans doute, mais ils seraient convaincus du désastre certain qui couronnera la carrière politique du renégat Lachèze le 6 courant.

Gignac

On nous écrit : M. le curé de Gignac n'aime pas à être imprimé; aussi est-ce par une simple lettre privée, dans laquelle on remarque beaucoup d'ordre et de logique dans les idées, qu'il a répondu à l'article du *Journal du Lot* qui le concernait.

Il déclare ne pas se soupçonner d'être l'auteur de la lettre anonyme lue en chaire mais avec une ironie toute particulière aux gens d'église il me reproche de mal rédiger ou de faire mal rédiger les articles qui portent mon nom.

Il se peut que mon style ne soit pas d'une correction académique; mais je ferais remarquer que mes études ont été plus réduites et plus négligées que celles de M. le Curé et pour plusieurs raisons : d'abord je n'ai pas bénéficié comme lui du produit des quêtes organisées dans toutes les églises, et puis le temps me manquait devant participer au travail des champs.

Notre pasteur prétend que « la forme du gouvernement le laisse indifférent ». Pourquoi alors invita-t-il les électeurs catholiques à « bien voter » c'est-à-dire à donner leur suffrage aux candidats de toutes les réactions coalisées ? C'est sans doute parce que le gouvernement actuel ne lui plaît pas, parce qu'il voudrait se voir représenté par des hommes capables d'abroger certaines lois libérales notamment la loi de séparation.

Il feint de croire que l'allocation accordée par l'article II constitue pour lui le paiement d'une dette. Il ne me paraît pas bien connaître l'origine des biens ecclésiastiques dont le revenu constituait le traitement du clergé. Il n'entre pas dans tous les détails de la séparation que d'autres voix plus autorisées que la mienne ont traité dans un style, correct, académique en un mot et qui devrait plaire à notre « académicien » ?

Il n'est pas difficile de répéter tous les points numérotés de la lettre de M. le Curé. Il est une critique cependant pour laquelle je lui donne entièrement raison c'est celle concernant l'interdiction du style. Mais vous conviendrez que c'est la moins importante, et que le fond d'un article est ce qui intéresse le plus. Cependant M. le Curé en parle à plusieurs reprises... pour déplorer la question.

Me permettra-t-il une petite question ? Le mot « casserole » qu'il se plaît tant à employer est-ce un mot académique avec le sens qu'il lui prête ? Beaucoup de ses auditeurs ont certainement cherché longtemps la signification de ce mot et voici à peu près le résultat de leur recherche : « ustensile de cuivre habitué de noir après un certain usage » : a chacun la liberté d'interpréter cette phrase comme il lui plaît.

J'ai fait tous mes efforts pour exprimer mes pensées d'une façon aussi correcte que possible pour plaire à M. le Curé.

Y aurai-je réussi ?

LAPEYRONIE
Président du Comité R. S.

Ussel

Appel aux électeurs. — Citoyens, vous avez en très grand nombre assisté à la réunion du vendredi, 27 avril dans laquelle l'honorable M. Malvy a exposé son programme aujourd'hui affiché. Ce programme doit être le nôtre, car il sert nos intérêts les plus pressants, réalise les réformes que nous demandons depuis si longtemps et que les candidats des riches et des curés ont toujours refusé de nous accorder.

Ne soyons pas assez simples pour nous laisser entraîner à mal voter; car on l'a répété à profusion, « mal voter est un péché mortel ».

Mal voter, c'est travailler au retour de cette époque, où, pour être électeurs, il fallait payer 300 francs d'impôts. Mal voter, c'est préparer le trône à un roi ou à un empereur qui traitera le peuple selon ses caprices, comblera les grands de faveurs, nous appellera en guerre pour un coup de sa tête.

Mal voter, c'est reconstruire ces bûchers où on brûlait tous ceux de nos pères mal vu par le curé.

Mal voter, c'est vouloir la danse des écus dans la poche de ces bons moines dont les caves et les cuisines sont si pleines de bonnes choses.

Mal voter, c'est préparer l'abolition des écoles ouvertes par la République pour l'instruction de tous.

Mal voter, c'est ne pas vouloir de ce dégrèvement des campagnes par l'impôt sur les revenus que combattent, sans oser le dire, tous les candidats de la réaction, humbles et dociles marionnettes que les millionnaires font marcher à leur guise le lendemain des élections.

Mal voter, c'est voter de façon à ce que nous ne soyons plus les maîtres.

Mal voter ! ah ! quel péché ! et combien mortel pour nos droits et nos intérêts, pour tous les avantages enfin que nous tenons de la République.

Et si l'on vous dit que M. Malvy se moque des agriculteurs tout aussi bien qu'un autre, répondez qu'il a obtenu du ministère de l'Agriculture, avec le concours de notre dévoué sénateur, M. Cocula, une somme de 500 fr. lisez bien : Cinq cents francs, au bénéfice de notre jeune société la Mutuelle. Bêtait, qui est appelée à rendre de réels services dans la localité.

PIERRE-JEAN.

Or chacun sait que cela n'est pas vrai : M. le curé de Thédillac affirme une grosse contre-vérité, car lui-même touchera, du fait de la loi une somme de 900 francs comme pension viagère.

Mais la commune de Thédillac ne perd pas non plus puisque grâce à la loi de séparation, il lui sera alloué une somme de 973 fr. 13, pour sa part dans la répartition entre les communes du budget des cultes.

On voit donc que notre curé a tort de se fâcher contre une loi qui loin de le dépouiller, lui garantit un joli revenu et qui décharge la commune de quelques impôts.

Aussi les électeurs qui savent à quoi s'en tenir voteront dimanche non pas pour le député renégat Lachèze qui a refusé de faire participer les communes au bénéfice de la loi mais pour le candidat républicain le citoyen L.-J. Malvy.

Un groupe de démocrates.

Martel

Nous recevons de deux jeunes futurs électeurs républicains une note que l'encombrement, en raison des élections, nous empêche de publier, nous le regrettons et adressons nos sincères félicitations à ces deux jeunes potaches.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Elections législatives

Pendant que la réaction groupe ses éléments, prend ses dernières mesures, mobilise son armée d'esprits rétrogrades et de tempéraments cléricaux pour tenter un assaut furieux contre le principe républicain, le parti socialiste unifié nous dit : je suis neutre, j'assisterai impassible à cette lutte de la réaction contre la République, le cléricisme n'étant pas mon ennemi, je le laisserai triompher avec la réaction, je laisserai détruire sans sourcil ce que plus d'un siècle de lutte m'avait accordé.

Nous n'envisageons pas les choses de la même façon. Le péril peut ne pas être bien grand dans un arrondissement républicain comme le nôtre, mais l'instant peut devenir plus grave, le danger réactionnaire plus inquiétant, si la moindre division réussit à éparpiller les forces du parti républicain au moment précis où l'ensemble cléricale entame la lutte après avoir réuni une même bannière tout ce qui reste encore de partisans dévoués aux régimes déchus.

La lutte qui se prépare ne se prête à aucune équivoque ! Le moindre doute ne peut subsister dans les esprits ! Deux partis bien distincts sont en présence :

La République, la réaction. Appelés à nous prononcer catégoriquement sur ces deux principes qui personnifient, l'un l'avenir, l'autre le passé, il n'appartient pas à un républicain sincère de trouver un biais pour se dérober au devoir qui lui incombe.

Toute défection dans le parti républicain ne peut être que favorable aux visées réactionnaires.

La nouvelle loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat habilement dénaturée par les apôtres du passé, a semé le trouble dans l'esprit des gens de la campagne pour les détacher du sentiment républicain.

Le cléricisme qui n'est pas un ennemi pour le parti socialiste unifié, nous paraît à nous, simples républicains, un adversaire très redoutable par la force dont il dispose du haut de la chaire et la violence avec laquelle il combat la République, ne peut laisser subsister le moindre doute sur ses intentions.

Il est un adversaire déclaré du parti républicain, donc il nous appartient de le combattre !

L'idéal républicain s'éloigne de la réaction, s'éloigne du passé, s'éloigne du cléricisme, comme il s'éloigne de ces longs siècles de misères et de servitude que nous avons derrière nous; mais en revanche il cherche dans le présent comme il recherchera dans l'avenir une solution susceptible d'apporter un soulagement à toutes les souffrances.

La réaction c'est la négation de toutes les libertés; c'est détruire la pensée générale de la Révolution; c'est l'abandon des convictions personnelles; c'est ne plus avoir le droit de discuter et de croire, et par un moyen quelconque intentionnel ou autre, favoriser le jeu de la réaction nous paraît une faute impardonnable.

Devant le péril réactionnaire. Devant la menace cléricale, le plus impérieux des devoirs s'impose, la discipline exige de tous les républicains le sacrifice de quelques idées pour conserver les autres. Jamais nous ne pourrions admettre qu'un homme ayant toujours voté pour la République puisse voter pour Bruguère, ou le favoriser, sans s'exclure de lui-même du parti républicain.

PIERRE-JEAN.

Ferblanterie, Zinguerie, Plomberie

V^o BASTIDE

Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

CAHORS

Madame veuve BASTIDE à l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continuera le commerce de son mari.

Un ouvrier sérieux et capable est attaché à la Maison et pourra donner satisfaction à toutes les demandes qui se produiront.

Madame veuve BASTIDE espère que la clientèle de son regretté mari voudra bien, comme par le passé, honorer la Maison de sa confiance.

Le corps entier est malade quand les reins sont affectés

Quelle que légers qu'ils vous semblent, le moindre symptôme d'affectation des reins (vulgairement rognons) est sérieux, car il démontre que vos reins ne filtrent pas le sang convenablement et c'est la raison de la plupart des maladies.

Si vous laissez continuer le mal, vous vous apercevrez bientôt que vous êtes tout aboussi, sans énergie, la nuit vous êtes agité et ne pouvez dormir, vos mains et vos pieds sont froids, vous avez des frissons, vous devenez rhumatisant, nerveux, irritable et votre vue a l'air de s'affaiblir.

Dès que les reins sont malades, tous les organes du corps s'en ressentent, et il ne vous est pas possible d'être bien portant tant que vos reins ne sont pas en bon état, c'est-à-dire à même de séparer du sang toutes les impuretés dont il est saturé.

Les véritables Pilules Foster pour les Reins sont le remède par excellence pour les reins faibles ou malades, et en les guérissant, elles ramènent la santé aux autres organes. Les Pilules Foster pour les Reins sont aujourd'hui employées depuis soixante-quatorze ans comme remède spécial et exclusif pour les reins et les maladies qui en dépendent, elles ne sont composées qu'avec les ingrédients les plus purs et n'agissent aucunement sur les intestins; ne négligez donc jamais des signes d'affectation des reins aussi probants que les douleurs dans le dos et les côtés, la gravelle, dépôts dans l'urine, troubles urinaires, étourdissements, battements irréguliers du cœur, frissons et sueurs, douleurs rhumatismales, gonflements au-dessous des yeux, chevilles enflées, pâles couleurs et nervosité. Commencez aussitôt à vous soigner avec les Pilules Foster pour les Reins au premier signe de désordre et soyez à l'abri du fatal mal de Bright ou Néphrite, de l'inflammation de la vessie, des calculs rénaux, accidents des voies urinaires, diabète, hydropisie, etc.

On peut se procurer les « Pilules Foster pour les Reins » dans toutes les pharmacies ou Pharmacie P. ORLIAC, à Cahors, à raison de trois francs cinquante la boîte ou de dix-neuf francs les six boîtes ou franco par la poste en adressant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmaciens, 25, rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 6

L'Agence de la Société Générale 8, Rue Fénelon, à Cahors, se charge de toutes les opérations concernant les valeurs de Bourse, telles que : ACHATS, VENTES, SOUSCRIPTIONS, ECHANGES, RENOUELEMENT, CONVERSIONS etc. Elle paie, sans frais, 15 JOURS AVANT L'ECHÉANCE tous les coupons dont le prix est annoncé.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire M^{me} Barot, à Chantenay (Loire-Inf^{re}).

GASTRITE
et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins.

MIGRAINES
et débilité nerveuse provenant des Maux d'Estomac.

INSOMNIES
et Palpitations du Cœur.

CONSTIPATION,
TOUTES SONT GUÉRIES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE
DES SHAKERS.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Franquet, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

MOTEUR A PÉTROLE
ABSOLUMENT NEUF
(Force deux chevaux)
A vendre dans de bonnes conditions
S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Pay-Pévèque

LES VARICES
L'Extrait de Virgine Nyrdaïa guérit les varices, quand elles sont récentes; il les amoindrit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, n° 50, franco Nyrdaïa, 2, rue de la Triche, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Enlever sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdaïa.

CENTRAL-GARAGE
69, BOULEVARD GAMBETTA
R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles
Voiture MOBS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto.
4 vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf.
Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonn. 4 pl., dais et glaces.
Voiture MOBS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonn. 4 pl., dais et glaces.
Voiture UNIC (G. Richard et C^o), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.
Voiture PANHARD-LEVISSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amer. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai.
Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.
Charges sur le courant direct. Accumulateurs de toute capacité.
Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Bibliographie

Le Conseil des Femmes, dont les intéressés sommaires sont bien connus de nos lecteurs, rembourse tout abonnement par de ravissantes primes dont voici le détail :
Un Chemin de Table de style Empire, d'un dessin inédit très élégant et dé-

coratif, long de 1 mètre et large de 40 centimètres, tout prêt à être brodé sur toile péruvienne garantie, ou
Six Mouchoirs festonnés en fine batiste, à broder en blanc ou en couleurs, ou
Trois pans de Cravate Hangerie, jolie guirlande Louis XVI, à broder, sur batiste fine.
Tout abonné du Conseil des Femmes recevra donc gratuitement par an :
12 numéros de revue, soit 384 pages de texte, formant la valeur de 11 à 12 volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires

qui la mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays, elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

Le Magazine Illustré « Madame et Monsieur », qui est la plus luxueuse et la moins chère des revues de famille, publie chaque semaine les romans, nouvelles et articles les plus intéressants, de magnifiques illustrations d'actualité, des gravures de modes entièrement inédites, des causeries sur tout ce qui intéresse la vie pratique, un remarquable manuel de bridge, etc., etc.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS
Les opérations de la liquidation judiciaire du sieur BACLE, boulanger demeurant à Cahors étant terminées, les créanciers vérifiés et affirmés, sont invités à se présenter le vendredi onze mai 1906, à 2 heures 1/2 du soir, en la salle d'audience du Tribunal, pour recevoir le compte que le liquidateur doit leur rendre, conformément à l'article 537 du code de commerce.

Les opérations de la liquidation judiciaire du sieur BAYLE aîné, négociant à Puy-l'Évêque étant terminées, les créanciers vérifiés et affirmés, sont invités à se présenter le vendredi onze mai 1906, à 2 heures du soir, en la salle d'audience du Tribunal, pour recevoir le compte que le liquidateur doit leur rendre, conformément à l'article 537 du code de commerce.

Le Greffier,
Barthélemy LACOSTE.
Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

OCCASION
A VENDRE
Pour cause d'augmentation de force motrice
Très bonne machine locomobile
Marque BRELOUX et C^o
Complètement remise à neuf et n'ayant pas servi depuis.
FORCE : nominale, 3 chevaux ; effective, 5 chevaux.
Toutes garanties seront données. S'adresser à l'Imprimerie de la Nièvre, avenue de la Gare, 24, à Nevers.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Importante maison huiles, savons, cafés, demande représentants sérieux pour le placement de ses produits. Très bonnes conditions. Étienne VERDIER, Salon (Provence).

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

OUATE THERMOGENE

Remède souverain, facile et propre contre les Douleurs, Maux de reins, Points de côté, Bronchites et Maux de gorge. Son mode d'emploi est des plus simples ; il suffit de déplier la feuille d'ouate et de l'appliquer sur la partie douloureuse en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une révulsion immédiate et plus énergique, on l'aspergera de vinaigre ou d'eau tiède.
Toutes pharmacies. 1 fr. 50.



UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Les Descoings avaient trié ces richesses dans trois cents tableaux d'église, sans en connaître la valeur et en les choisissant d'après leur conservation. Plusieurs avaient non-seulement des cadres magnifiques, mais encore quelques-uns étaient sous verre. Ce fut à cause de la beauté des cadres et de la valeur que les vitres semblaient annoncer que les Descoings gardèrent ces toiles. Les meubles de cette salle ne manquaient donc pas de ce luxe tant prisé de nos jours, mais alors sans aucun prix à Issoudun. L'horloge placée sur la cheminée entre deux superbes chandeliers d'argent à six branches se recommandait par une magnificence abbatiale qui annonçait Bouille. Les fauteuils en bois de chêne sculpté, garnis tous en tapisserie due à la dévotion de quelques femmes du haut rang, eussent été prisés haut aujourd'hui, car ils étaient tous surmontés de couronnes et d'armes. Entre les deux croisées, il existait une riche console venue d'un château, et sur le marbre de laquelle

s'élevait un immense pot de la Chine, où le docteur mettait son tabac. Ni le médecin, ni son fils, ni la cuisinière, ni le domestique n'avaient soin de ces richesses. On crachait sur un foyer d'une exquise délicatesse dont les moulures dorées étaient jaspées de vert-de-gris. Un joli lustre moitié en fleur de porcelaine, était criblé, comme le plafond d'où il pendait, des points noirs qui attestaient la liberté dont jouissait les mouches. Les Descoings avaient drapé aux fenêtres des rideaux en brocaille arrachés au lit de quelque abbé commandataire. A gauche de la porte, un bahut, d'une valeur de quelques milliers de francs, servait de buffet.
— Voyons, Fanchette, dit le médecin à sa cuisinière, deux verres ?... Et donnez-nous du chenu.
Fanchette, grosse servante berrichonne qui passait avant la Gognette pour être la meilleure cuisinière du pays d'Issoudun, accourut avec une prestesse qui décelait le despotisme du médecin, et aussi quelque curiosité chez elle.
— Que vaut un arpent de terre dans ton pays ? dit le médecin en versant un verre au grand Brazier.
— Cent écus en argent.
— Eh bien ! laisse ta nièce comme servante, elle aura cent écus de gages, et, en ta qualité de tuteur, tu toucheras les cent écus...
— Tous les cins ? fit Brazier en ou-

vrant les yeux qui devinrent grands comme des soucoupes.
— Je laisse la chose à ta conscience, répondit le docteur, elle est orpheline. Jusqu'à dix-huit ans, Flore n'a rien à voir aux recettes.
— A ça tu douze cins, ça ferait donc six arpents de vigne, dit l'oncle. *Mé ail èt ben gentille, douze comme un igneau, ben faite, et ben agile et ben obéissante... la pôvr' criature ail, était la joie ed'yeux mein pôvr' freire.*
— Et je paye une année d'avance, fit le médecin.
— Ah ! ma foi, dit alors l'oncle, mettez deux cins, et je vous laissons, car all sera mieux chez vous que chez nous, que ma fame la bat, all ne peut pas la souffrir... Il n'y a que moi qui la prou-tégeon, cte sainte criature qu'est innocente comme l'enfant qui vient de netre.
En entendant cette dernière phrase, le médecin, frappé par ce mot d'innocente, fit un signe à l'oncle Brazier et sortit avec lui dans la cour et de là dans le jardin, laissant la Rabouilleuse devant la table servie entre Fanchette et Jean-Jacques, qui la questionnèrent et à qui elle raconta naïvement sa rencontre avec le docteur.
— Allons, chère petite mignonne, adieu, fit l'oncle Brazier en revenant embrasser Flore au front, tu peux bien dire que j'ai fé ton bonheur en te pla-

çant chez ce brave et digne père des indigents ; faut lui obair *coume à mé...* Sois ben sage, et ben gentille et fé tout ce qui voudra...
— Vous arrangerez lachambre au-dessus de la mienne, dit le médecin à Fanchette. Cette petite Flore, qui certes est bien nommée, y couchera dès ce soir. Demain nous ferons venir pour elle le cordonnier et la couturière. Mettez-lui sur-le-champ un couvert, elle va nous tenir compagnie.
Le soir, dans tout Issoudun, il ne fut question que de l'établissement d'une petite Rabouilleuse chez le docteur Rouget. Ce surnom resta dans un pays de moquerie à mademoiselle Brazier, avant, pendant et après sa fortune.
Le médecin voulait sans doute faire en petit pour Flore Brazier ce que Louis XV fit en grand pour mademoiselle de Romans ; mais il s'y prenait trop tard : Louis XV était encore jeune, tandis que le docteur se trouvait à la fleur de la vieillesse. De douze à quatorze ans, la charmante Rabouilleuse conaunt un bonheur sans mélange. Bien mise et beaucoup mieux nippée que la plus riche fille d'Issoudun, elle portait une montre d'or, des bijoux que le docteur lui donna pour encourager ses études ; car elle eut un maître chargé de lui apprendre à lire, à écrire et à compter. Mais là vie presque animale des paysans avait mis en Flore de telles répugnances pour le vase

amer de la science que le docteur en resta là de cette éducation. Son dessein à l'égard de cette enfant, qu'il dégrada, instruisait et formait avec des soins d'autant plus touchants qu'on le croyait incapable de tendresse, furent diversement interprétés par la caquetteuse bourgeoise de la ville, dont les *disettes* accréditaient, comme à propos de la naissance de Max et d'Agathe, de fatales erreurs. Il n'est pas facile au public des villes de démêler la vérité dans les mille conjectures, au milieu des commentaires contradictoires et à travers toutes les suppositions auxquelles un fait y donne lieu. La province, comme autrefois les politiques de la petite Provence aux Tuileries, veut tout expliquer, et finit par tout savoir. Mais chacun tient à la face qu'il affectionne dans l'événement ; il y voit le vrai, le démontre et tient sa version pour la seule bonne. La vérité, malgré la vie à jour et l'espionnage des petites villes, est donc souvent obscurcie, et veut, pour être reconnue, l'impartialité que l'historien et l'homme supérieur prennent en se plaçant à un point de vue élevé.
— Que voulez-vous que ce vieux singe fasse à son âge d'une petite fille de quinze ans ? disait-on deux ans après l'arrivée de la Rabouilleuse.
— Vous avez raison, répondait-on, il y a longtemps qu'ils sont passés, ses jours de fêtes...

— Mon cher, le docteur est révolté de la stupidité de son fils, et il persiste dans sa haine contre sa fille Agathe ; dans cet embarras, peut-être n'a-t-il vécu si sagement depuis deux ans que pour épouser cette petite, s'il peut avoir d'elle un beau garçon agile et découplé, bien vivant comme Max, faisait observer une tête forte.
— Laissez-nous donc tranquilles ! est-ce qu'après avoir mené la vie que Lous-teau et Rouget ont faite de 1770 à 1787, on peut avoir des enfants à soixante-deux ans ? Tenez, ce vieux scélérat a lu l'ancien Testament, ne fût-ce que comme médecin, et il ya vu comme le roi David réchauffait sa vieillesse... Voilà tout, bourgeois !
On dit que Brazier, quand il est gris, se vante, à Vatan, de l'avoir volé ! s'écriait un de ces gens qui croient plus particulièrement au mal.
— Eh ! mon Dieu, voisin, que ne dit-on pas à Issoudun ?
De 1800 à 1805, pendant cinq ans, le docteur eut les plaisirs de l'éducation de Flore, sans les ennuis que l'ambition et les prétentions de mademoiselle Romans donnèrent, dit-on, à Louis le Bien-Aimé. La petite Rabouilleuse était si contente, en comparant sa situation chez le docteur à la vie qu'elle eût menée avec son oncle Brazier, qu'elle se plia sans doute aux exigences de son maître, comme eût fait une esclave en Orient.
(A suivre).

Imprimerie A. Coueslant
1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neutais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS
Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres
TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS
Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès
CARTES DE VISITE
PRIX MODÉRÉS

